

A10 Veigné – Sainte-Maure-de-Touraine **Démarrage des travaux d'aménagement à 2x3 voies**



VINCI Autoroutes lance les travaux de mise à 2x3 voies de l'autoroute A10 entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine. Ce chantier concernera les communes de Veigné, Montbazou, Monts, Sorigny, Villeperdue, Saint-Epain et Sainte-Maure-de-Touraine. D'une durée de 4 ans pour une mise en service en 2023, ces travaux visent notamment à fluidifier le trafic sur un tronçon très fréquenté où circulent en moyenne 35.000 véhicules/jour.

Ce chantier consiste à :

- ajouter une voie supplémentaire dans chaque sens de circulation sur les 24 km de l'autoroute A10 situés entre la bifurcation A10/A85 sur la commune de Veigné, jusqu'à Sainte-Maure-de-Touraine. L'actuelle bande d'arrêt d'urgence sera élargie et transformée en 3^{ème} voie et une nouvelle bande d'arrêt d'urgence sera quant à elle créée.
- adapter les ouvrages d'art courants (10 passages supérieurs et 4 passages inférieurs) à la future configuration élargie de l'autoroute A10;
- construire 2 nouveaux viaducs dans les vallées de l'Indre et du Courtineau;
- aménager 26 bassins afin d'assurer le traitement de l'ensemble des eaux pluviales provenant de la plateforme autoroutière et l'écrêtement des eaux naturelles extérieures.

Modifications des conditions de circulation

À compter du lundi 9 septembre 2019,

- le pont du CR100, enjambant l'A10 en reliant les communes de Monts et de Montbazou, sera fermé à tout engin motorisé, cyclistes et piétons et ce jusqu'à l'été 2020. Les conditions de circulation seront donc modifiées dans ce secteur et deux déviations seront mises en place via la RD17. Suite à la concertation avec les acteurs du territoire, il a été décidé de reconstruire le pont du CR100 en place. L'actuel pont du CR100 enjambant l'A10 sera ainsi démolé dans la nuit du 6 au 7 novembre 2019 afin que le nouvel ouvrage soit ensuite reconstruit au même endroit. Afin d'informer au mieux les riverains et les usagers des conditions de circulation modifiées sur cet axe, une information spécifique a été distribuée la semaine dernière dans les boîtes aux lettres des riverains du CR100 ainsi que dans les mairies des communes concernées.
- se déroulera la pose de balisages sur l'autoroute A10 sur les communes de Sorigny, Villeperdue, Saint-Epain et Sainte-Maure-de-Touraine. Afin de permettre la construction des piles centrales des nouveaux ouvrages d'art courants, tout en maintenant deux voies de circulation dans chaque sens de l'autoroute, la voie de gauche sera neutralisée et la circulation automobile sera déviée sur la voie de droite et sur la bande d'arrêt d'urgence. Pour la sécurité des usagers et celle des équipes travaux, la vitesse autorisée sera réduite à 90 km/h pour les véhicules légers et à 70 km/h pour les poids lourds dans la zone du chantier.

Un chantier important fruit d'une concertation en amont avec l'ensemble des acteurs du territoire, pour lequel les aménagements environnementaux seront centraux.

Souhaitant associer les différents acteurs du territoire le plus en amont possible afin de prendre au mieux en compte leurs attentes, VINCI Autoroutes a initié une concertation dès 2015 lors de la phase des études. Le travail de co-construction avec les élus, les riverains ou encore les associations a notamment permis de dimensionner 3 595 mètres linéaires de protections acoustiques le long de l'autoroute A10 entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine. De plus, un enrobé présentant des propriétés acoustiques sera mis en œuvre sur l'intégralité du tapis général.

L'aménagement à 2x3 voies de l'autoroute A10 permet en outre d'améliorer l'insertion environnementale de cette infrastructure, en adaptant les bassins hydrauliques améliorant ainsi la qualité de la ressource en eau, en créant des mares à amphibiens, en restaurant des pelouses calcicoles ou encore en créant une frayère à brochets. Un suivi environnemental sera mis en place pendant le chantier afin de s'assurer que les mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement mises en place présentent bien l'efficacité escomptée.


Un chantier pensé de manière à susciter des retombées économiques et sociales dans le territoire

Les travaux de mise à 2x3 voies de l'autoroute A10 entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine permettent par ailleurs de réelles retombées économiques et sociales pour le territoire. VINCI Autoroutes a par exemple signé, le 7 février 2019, une convention de partenariat pour favoriser l'insertion professionnelle, avec le CREPI Touraine, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire et les acteurs locaux de l'emploi, de l'insertion et de la formation. Ce sont ainsi plus de 90 000 heures d'insertion qui seront réalisées dans le cadre du chantier.

Déclaré d'utilité publique par les préfètes d'Indre-et-Loire et de la Vienne par arrêté inter-préfectoral du 24 juillet 2018, l'aménagement à 2x3 voies de l'autoroute A10 entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine permettra de fluidifier un trafic déjà dense sur ce tronçon où circulent 20% de poids lourds, améliorant ainsi le confort de conduite et réduisant la gêne des usagers.

Ces travaux sont financés dans leur totalité par VINCI Autoroutes, pour un montant de 244 millions d'euros.

Des moyens d'informations spécifiques

VINCI Autoroutes reste attentif pour limiter les éventuelles nuisances engendrées par les travaux. L'équipe en charge du projet se tient ainsi à la disposition des usagers et des riverains pour toutes questions, au numéro vert : 

Toutes les actualités du projet et des travaux sont également disponibles sur le site internet dédié : www.a10-veigne-ste-maure.fr. Par ailleurs, des communiqués seront régulièrement transmis à la presse locale afin d'informer les usagers et les riverains des travaux en cours et des éventuelles modifications des conditions de circulation.

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7)**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'Application gratuite VINCI Autoroutes pour smartphone** : trafic en temps réel
- **Le site internet** www.vinci-autoroutes.com
- **Prévisions de trafic heure par heure** : https://www.vinci-autoroutes.com/fr/bl_traffic_forecast/forecast
- **Les comptes Twitter** @VINCIAutoroutes; @A10Trafic; @A7Trafic; @A8Trafic; @A9Trafic; @A11Trafic; @A46Trafic; @A63Trafic; @A87Trafic; @TunnelToulon; @duplexa86

CONTACT PRESSE :

Cécile ERIAU – Responsable Adjointe Marketing Communication VINCI Autoroutes Région Centre – 07 63 67 52 52

À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires: ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l'Etat concédant, au service des politiques d'aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.

Chiffres clés: Réseau de 4 422 km d'autoroutes - 186 aires de services - 266 aires de repos - 323 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur: Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)